

## Le sens de la régulation des grands prédateurs

De Marco Giacometti, Secrétaire de ChasseSuisse  
Contribution pour Terre et Nature, Invité de la semaine (11.1.08)

La Suisse connaît des temps mouvementés, et pas seulement dans le domaine politique. A intervalles irréguliers, la nature engendre des événements qui représentent une réelle menace pour de nombreuses personnes. De tels phénomènes naturels sont souvent liés à des événements saisonniers ou à des espaces spécifiques. A ce titre, on peut par exemple citer les bords des rivières ou les versants abrupts des montagnes au-dessus de zones habitées et de routes. On y observe souvent des inondations, des avalanches et des glissements de terrain, des chutes de pierres ou des gaves.

C'est pourquoi les ingénieurs conçoivent et construisent des digues, des protections contre les avalanches et les torrents. Les forestiers s'engagent pour la promotion de forêts protectrices stables qu'ils entretiennent et où la priorité n'est pas accordée aux animaux sauvages, comme le cerf et le chamois, mais aux arbres. Par ces mesures, les spécialistes ne cherchent pas à supprimer le rôle joué par la nature mais à minimiser les dommages pour l'homme. Les mesures qui sont prises reposent sur des cartes des risques et des concepts de protection soigneusement élaborés. La population est prête à financer ces mesures de protection et à assurer leur entretien parce qu'elle a été informée de façon concrète des rapports qui existent dans ce domaine et qu'elle est en mesure de comprendre les dangers. Ici, les intérêts de l'homme priment ceux de la nature.

Il en va autrement pour les grands prédateurs comme le loup et le lynx. Ici, nous nous trouvons certes en présence de phénomènes qui se passent dans la nature mais un petit nombre de personnes seulement subit les inconvénients occasionnés par leur présence. Seuls ceux qui vivent dans les zones reculées sont concernés mais il s'agit de personnes qui contribuent largement à la préservation de nos paysages culturels et de nos régions de villégiature attractives. Ces personnes font preuve de beaucoup d'engagement pour le contrôle des populations d'animaux sauvages, pour la protection des espaces vitaux et la promotion de la biodiversité.

Mais est-il important de savoir combien de personnes sont concernées par un dommage? Quelle est l'origine sociale ou géographique des personnes qui les subissent? Ne serait-il pas utile de prendre des mesures de régulation des grands prédateurs de façon à ce que les dommages qu'ils occasionnent soient supportables?

Il est certain que l'intégration du lynx, du loup et de l'ours dans nos paysages culturels ne pourra se faire avec succès que s'il est possible de trouver une solution qui réponde aux besoins et aux exigences de la population rurale. C'est également l'avis partagé par les chercheurs internationalement reconnus qui s'occupent du problème des grands prédateurs et qui réclament depuis de nombreuses années que les hommes politiques et les gestionnaires mettent en place un management des populations de grands prédateurs avec la participation de la population locale. C'est une approche prometteuse qui est également souhaitée par les chasseurs. Ils veulent voir que soient prises des mesures qui reposent sur des études de répartition géographique tolérable et d'un nombre acceptable de grands prédateurs dans les différentes régions. C'est d'ailleurs le cas pour des autres grands projets liés à des risques potentiels élevés. Il faut fournir des informations concrètes à la population au sujet des effets de la présence de grands prédateurs sur le gibier et sur la biodiversité. Il faut également informer la population de façon objective au sujet des possibilités et des coûts effectifs pour une prévention efficace lorsque le seuil de population des grands prédateurs est atteint.

La question qui se pose n'est donc pas de savoir si nous souhaitons la présence de grands prédateurs ou non. Nous devons au contraire nous demander où et comment nous pouvons les intégrer dans nos paysages modernes exploités de façon très diverse! La régulation de grands prédateurs au moyen de tirs sélectifs n'est en aucun cas synonyme d'éradication des grands prédateurs. Il s'agit au contraire de l'instrument nécessaire à leur intégration. Il ne s'agit donc pas de donner la priorité à la prévention face à la régulation mais de prévenir et de réguler simultanément.